

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 7 février 2017 à 19 h 30  
777, boul. Marcel-Laurin**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Alan DeSOUSA, Maire d'arrondissement  
Monsieur Maurice COHEN, Conseiller d'arrondissement  
Madame Michèle D. BIRON, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur Francesco MIELE, Conseiller de ville  
Monsieur Aref SALEM, Conseiller de ville

---

**CA17 08 0054**

Séance ordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 7 février 2017, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa  
Les conseillers de Ville : Aref Salem  
Francesco Miele  
Le conseiller d'arrondissement : Maurice Cohen  
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Isabelle Bastien, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

---

**CA17 08 0055**

Soumis l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 février 2017.

Proposé par le conseiller Aref Salem ;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 février 2017.

**ADOPTÉ.**

---

**CA17 08 0056**

Soumis le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2017.

Proposé par Francesco Miele ;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron ; il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

D'adopter tel que soumis le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2017 du Conseil d'arrondissement.

**ADOPTÉ.**

---

**CA17 08 0057**

Première période de questions du public, de 19 h 35 à 20 h 30

Les personnes dont les noms suivent ont posé des questions :

Madame Monica Toma Petit, 86, rue Hébert:

- Remercie, au nom des résidents du secteur, pour le budget nécessaire pour le passage à niveau piéton et cycliste qui permettra aux résidents de traverser le chemin de fer;

- S'informe du début et de la fin de ces travaux;
- Demande s'il y a un budget particulier pour l'entretien et le déneigement du passage à niveau.

*Réponse (Alan DeSousa) : Ça s'inscrit dans la Revitalisation urbaine de la place Benoit ainsi que pour la venue du REM dans le secteur au cours des prochaines années.*

*Réponse (Véronique Doucet) : Les travaux débuteront à l'été 2017 et se termineront à l'automne. Le Conseil a adopté un budget annuel qui comprend l'entretien de la traverse.*

Madame Madeleine Trudeau, 2705, rue Machabée :

- Précise qu'elle livre les repas de la Popote roulante Saint-Joseph et fait part de son incompréhension, déception et frustration du non déneigement des rues sur l'ensemble du territoire.
  - o Quels sont les motifs de ne pas procéder au déneigement au détriment des citoyens?
  - o Quels sont les moyens que les élus vont prendre pour changer la situation?

*Réponse (Véronique Doucet) : le déclenchement du déneigement est fait par la Ville de Montréal. L'arrondissement est en décalage depuis le 3 janvier et nous sommes conscients que les bancs de neige sont glacés. Il n'y a pas de changement dans les façons de faire et ce n'est pas volontaire de la part de l'arrondissement. Puisque des précipitations sont prévues aujourd'hui et demain, il y aura un chargement pour l'ensemble du territoire dès demain pour corriger la situation.*

Madame Line Beauchamp, 1095, rue Tassé :

- En tant que présidente du Conseil d'établissement, elle mentionne qu'en 2015, une élève a été blessée en traversant le boulevard Marcel-Laurin pour se rendre à l'École Saint-Germain et qu'elle comprend l'inquiétude des parents.
- Demande une clôture comme mesure pour protéger les jeunes, comme ça été fait devant l'école Lauren-Hill. Demande ce que la Ville peut faire comme partenaire pour protéger ces jeunes citoyens ?

*Réponse (Alan DeSousa) : la Ville a pris les moyens pour la sécurité des enfants, en aménageant un débarcadère pour les autobus et en installant des clignotants.*

*Réponse (Véronique Doucet) : l'arrondissement a fait une demande à Ville de Montréal afin d'obtenir une délégation de pouvoir pour installer une clôture sur la rue Tait. L'arrondissement a pris l'engagement de faire les aménagements et il tiendra l'école informée du résultat des demandes.*

Madame Rebecca Baroud, 905, rue Deguire :

- Elle est une élève de l'École Saint-Germain, qui est une école pour les 12 à 14 ans, et elle siège sur le Conseil étudiant. Elle dépose une pétition pour demander l'installation d'une clôture sur le terre-plein du boulevard Marcel-Laurin.

Monsieur Alexis Borges Do Valle, 1115, rue Trudeau :

- Est un employé de CAE et membre du club Vélo-Boulot. Il informe l'arrondissement qu'il y a au moins 150 employés de CAE qui font du Vélo-Boulot.
- Il demande une piste cyclable sur le boulevard Cavendish, axe nord-sud.
- Il demande également si le Conseil a un échancier pour un lien cyclable sur le boulevard Cavendish.

*Réponse (Alan DeSousa) : ça fait partie du plan de déplacement local 2008-2009.*

*Réponse (Véronique Doucet) : il s'agit également d'un enjeu de bâti-urbain.*

Monsieur Slim Kefi, 135, boulevard Deguire :

- Remercie le Conseil pour la compassion démontrée lors de la tragédie de Québec.
- Demande s'il y a un projet pour clarifier la situation et la relocalisation du Centre islamique Al-Andalous sur le boulevard Côte-Vertu.

---

**CA17 08 0058**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1176879002 relatif à la Déclaration des bibliothèques québécoises.

CONSIDÉRANT que la Déclaration des bibliothèques québécoises a été élaborée et adoptée par la Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises, qui regroupe

notamment des représentants des bibliothèques publiques, scolaires, collégiales, universitaires et spécialisées au Québec;

CONSIDÉRANT que la Déclaration des bibliothèques québécoises a été adoptée par l'Union des municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT que la Déclaration des bibliothèques québécoises a été déposée à l'Assemblée nationale par le ministre de la Culture et des Communications du Québec, ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, Monsieur Luc Fortin, le 19 octobre 2016;

CONSIDÉRANT que la Déclaration identifie les bibliothèques comme étant des carrefours d'accès à l'information, à la documentation et à la culture, des centres d'apprentissage et de soutien à la recherche, des espaces d'appropriation et d'usage technologique, des leviers socio-économiques, des lieux de rencontres et d'échanges, des lieux de médiation et de développements culturels;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter la Déclaration des bibliothèques québécoises.

ADOPTÉ

---

**CA17 08 0059**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1174549001 relatif au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour les travaux d'entretien des plates-bandes pour l'année 2017.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe pour le compte de la Division des parcs et des espaces verts de la Direction des travaux publics, à procéder à un appel d'offres sur invitation;

Proposé par le conseiller Aref Salem ;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe pour le compte de la Division des parcs et des espaces verts de la Direction des travaux publics, à procéder à un appel d'offres sur invitation pour les travaux d'entretien des plates-bandes pour l'année 2017.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0060**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1174378003 relatif au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour les travaux de réparation des branchements d'égouts.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics, à procéder à un appel d'offres sur invitation;

Proposé par le conseiller Aref Salem ;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics, à procéder à un appel d'offres sur invitation, pour les travaux de réparation des branchements d'égouts.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0061**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1172565002 relatif au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour les travaux de ramonage des cheminées pour l'année 2017.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des permis et des inspections de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises à procéder à un appel d'offres sur invitation;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des permis et des inspections de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, à procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour les travaux de ramonage des cheminées pour l'année 2017.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0062**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1164430010 relatif au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour les services professionnels d'un laboratoire durant les travaux de réfection et de mise aux normes de la piscine et du réaménagement partiel du chalet au parc Decelles.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Division des actifs immobiliers et de l'éclairage des rues, pour le compte de la Direction des travaux publics, à procéder à un appel d'offres sur invitation;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des actifs immobiliers et de l'éclairage des rues de la Direction des travaux publics, à procéder à un appel d'offres sur invitation pour les services professionnels d'un laboratoire durant les travaux de réfection et de mise aux normes de la piscine et du réaménagement partiel du chalet au parc Decelles.
- 2.- De nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de sélection qui étudieront les offres de service :
  - un représentant de la Division des ressources financières et matérielles de la Direction des services administratifs et du greffe;
  - deux représentants de la Division des actifs immobiliers et de l'éclairage des rues de la Direction des travaux publics;
  - un représentant de la Direction des travaux publics;

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0063**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1164549013 relatif au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la préparation, la plantation et l'entretien des fleurs annuelles pour l'année 2017.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des parcs et des espaces verts de la Direction des travaux publics, à procéder à un appel d'offres sur invitation;

Proposé par le conseiller Aref Salem

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des parcs et des espaces verts de la Direction des travaux publics, à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la préparation, la plantation et l'entretien des fleurs annuelles pour l'année 2017.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0064**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1164549014 relatif au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour l'entretien global des médianes du boulevard Marcel-Laurin et de la rue Décarie pour un an.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des parcs et des espaces verts de la Direction des travaux publics, à procéder à un appel d'offres sur invitation;

Proposé par le conseiller Aref Salem ;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des parcs et des espaces verts de la Direction des travaux publics, à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'entretien global des médianes du boulevard Marcel-Laurin et de la rue Décarie pour un an.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0065**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1177550003 relatif au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour les services professionnels d'un laboratoire durant les travaux de réfection de la toiture du Centre des loisirs et du Développement économique de l'Arrondissement.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs, pour le compte de la Division des actifs immobiliers et de l'éclairage des rues de la Direction des travaux publics, à procéder à un appel d'offres sur invitation;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron ;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des actifs immobiliers et de l'éclairage des rues de la Direction des travaux publics, à procéder à un appel d'offres sur invitation pour les services professionnels d'un laboratoire durant les travaux de réfection de la toiture du Centre des loisirs et du Développement économique de l'Arrondissement.
- 2.- De nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de sélection qui étudieront les offres de service :
  - deux représentants de la Division du développement des actifs immobiliers et de l'éclairage des rues de la Direction des travaux publics;
  - un représentant de la Division des ressources financières et matérielles de la Direction des services administratifs et du greffe;
  - un représentant de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0066**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1174924003 relatif au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour les services d'enlèvement, de transport, d'entreposage, de fumigation et de destruction des objets et effets mobiliers déposés sur la voie publique lors de saisies ou d'évictions.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des communications et des relations avec les citoyens de la Direction de l'arrondissement, à procéder à un appel d'offres sur invitation;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron ;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des communications et des relations avec les citoyens de la Direction de l'arrondissement, à procéder à un appel d'offres sur invitation pour les services d'enlèvement, de transport, d'entreposage, de fumigation et de destruction des objets et effets mobiliers déposés sur la voie publique lors de saisies ou d'évictions.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0067**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1164378041 relatif au lancement d'un appel d'offres public pour les travaux de réfection de chaussée, de trottoirs et de bordures sur diverses rues de l'arrondissement de Saint-Laurent dans le cadre du programme de réfection du réseau routier local 2017 de la Ville.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics, à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics, à procéder à un appel d'offres public pour les travaux de réfection de chaussée, de trottoirs et de bordures sur diverses rues de l'arrondissement de Saint-Laurent dans le cadre du programme de réfection du réseau routier local 2017 de la Ville.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0068**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1164378042 relatif au lancement d'un appel d'offres public pour des services professionnels de surveillance pour les travaux de réfection de chaussée, de trottoirs et de bordures sur le réseau routier local de l'arrondissement de Saint-Laurent pour l'année 2017.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics à procéder à un appel d'offres public pour des services professionnels de surveillance pour les travaux de réfection de chaussée, de trottoirs et de bordures sur le réseau routier local de l'arrondissement de Saint-Laurent pour l'année 2017.
- 2.- De nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de sélection qui étudiera les offres de services :
  - deux représentants de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics;
  - un représentant de la Division des ressources financières et matérielles de la Direction des services administratifs et du greffe;
  - un représentant de la Division de la voirie de la Direction des travaux publics;

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0069**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1170069001 relatif au lancement d'un appel d'offres public pour retenir les services professionnels en vue de la restauration du monument historique cité de la maison Robert-Bélanger situé au 3900-3902 chemin du Bois-Franc.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des actifs immobiliers et de l'éclairage des rues de la Direction des travaux publics à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des actifs immobiliers et de l'éclairage des rues de la Direction des travaux publics, à procéder à un appel d'offres public pour retenir les services professionnels en vue de la restauration du monument historique cité de la maison Robert-Bélanger situé au 3900-3902 chemin du Bois-Franc.
- 2.- De nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de sélection qui étudiera les offres de services :

- un représentant de la Direction planification immobilière de la Ville de Montréal;
- un représentant de la Division des ressources financières et matérielles de la Direction des services administratifs et du greffe de l'arrondissement de Saint-Laurent;
- un représentant de la Division de l'urbanisme de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de Saint-Laurent;
- un représentant de la Division des actifs immobiliers et de l'éclairage des rues de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Saint-Laurent.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0070**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1177550002 relatif au lancement d'un appel d'offres public pour les panneaux signalétiques extérieurs des édifices municipaux publics et des espaces verts.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des actifs immobiliers et de l'éclairage des rues de la Direction des travaux publics à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des actifs immobiliers et de l'éclairage des rues de la Direction des travaux publics, à procéder à un appel d'offres public pour la rénovation, le remplacement et l'ajout de panneaux signalétiques extérieurs pour les édifices municipaux publics et les espaces verts de l'Arrondissement.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0071**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1164378043 relatif au lancement d'un appel d'offres public pour des services professionnels de surveillance pour les travaux de réfection de chaussée, de trottoirs et de bordures sur diverses rues artérielles de l'arrondissement de Saint-Laurent pour l'année 2017.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics, à procéder à un appel d'offres public pour des services professionnels de surveillance pour les travaux de réfection de chaussée, de trottoirs et de bordures sur diverses rues artérielles de l'arrondissement de Saint-Laurent pour l'année 2017.
- 2.- De nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de sélection qui étudiera les offres de services :
  - deux représentants de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics;
  - un représentant de la Division des ressources financières et matérielles de la Direction des services administratifs et du greffe;
  - un représentant de la Division de la voirie de la Direction des travaux publics;

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0072**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1176879001 relatif à une dépense pour la location de iPads pour les bibliothèques du Vieux Saint-Laurent et du Boisé.

ATTENDU que, dans le cadre des services visant le libre-accès à des équipements informatiques performants pour ses usagers, il y a lieu de poursuivre le service de location de iPads dans les bibliothèques de l'arrondissement pour l'année 2017;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser une dépense maximale de 35 000 \$ pour la location de iPads pour les bibliothèques du Vieux-Saint-Laurent et du Boisé pour l'année 2017.
- 2.- D'imputer la dépense conformément aux informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0073**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1174378004 relatif une dépense pour les services professionnels en vertu des ententes cadres pour le projet Éco-Campus Hubert Reeves

ATTENDU que les services professionnels de la firme Consultants GHD Itée ont été retenus par le conseil municipal en 2016 via l'entente-cadre 1096349 pour le contrôle qualitatif des travaux pour le projet Éco-campus Hubert-Reeves;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen ;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser une dépense maximale de 33 000 \$, taxes incluses, pour les services professionnels de contrôle qualitatif dans le cadre des travaux d'infrastructures et de surfaces de rues pour le développement de l'Éco-campus Hubert-Reeves dans l'arrondissement de Saint-Laurent, conformément à l'entente-cadre 1096349 intervenue entre la Ville et Consultants GHD Itée.
- 2.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0074**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1174924001 relatif aux services postaux pour l'année 2017.

ATTENDU qu'il s'agit du fournisseur exclusif de service postal;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'autoriser la Division des communications et des relations avec les citoyens à transiger avec la Société canadienne des postes pour les services postaux de l'année 2017 ainsi qu'une dépense de 102 000\$, taxes incluses.
- 2.- D'imputer la dépense conformément aux informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0075**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1174924002 relatif aux services d'affranchissement du courrier pour l'année 2017.

ATTENDU qu'il s'agit du fournisseur exclusif offrant un service d'intermédiaire entre la Société canadienne des postes et l'arrondissement;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'autoriser la Division des communications et des relations avec les citoyens à transiger avec Neopost Canada pour les services d'affranchissement du courrier pour l'année 2017 ainsi qu'une dépense de 41 000 \$, taxes incluses.
- 2.- D'imputer la dépense conformément aux informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0076**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1171700001 relatif à l'octroi d'un contrat pour l'aménagement et l'installation d'équipements de conditionnement physique au complexe sportif - Soumission 16-15552.

ATTENDU que les noms des soumissionnaires et les prix soumis par chacun d'eux sont les suivants:

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Fitness Nutrition Cardio inc.</b>	<b>144 003,04 \$</b>

Proposé par le conseiller Francesco Miele ;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'octroyer à la firme **Fitness Nutrition Cardio inc.** le contrat pour l'aménagement et l'installation d'équipements de conditionnement physique neufs au complexe sportif, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, totalisant la somme de 144 003,04 \$, sous la supervision de la Division des actifs immobiliers et de l'éclairage des rues de la Direction des travaux publics.
- 2.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

**CA17 08 0077**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1173058003 relatif à l'octroi d'un contrat pour l'aménagement de trois jardins communautaires - Soumission 16-733.

ATTENDU que les noms des soumissionnaires et les prix soumis par chacun d'eux sont les suivants:

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>MONTANT</b>
<b>BC2 + Groupe Synergis</b>	<b>22 630,13 \$</b>
Groupe Rousseau Lefebvre	26 696,05 \$
Beaupré & Associés experts conseils ltée	34 446,51 \$

Proposé par le conseiller Francesco Miele ;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'octroyer à la firme **BC2 + Groupe Synergis** le contrat pour la conception des plans et devis pour l'aménagement de trois jardins communautaires universellement accessibles, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, totalisant la somme de 22 630,13 \$, sous la supervision de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics.
- 2.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

**CA17 08 0078**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1176685001 relatif aux travaux d'injection des frênes privés pour l'année 2017 – Soumission 17-502.

ATTENDU que les noms des soumissionnaires et les prix soumis par chacun d'eux sont les suivants:

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Entrepreneurs paysagistes Strathmore (1997) ltée</b>	<b>7,87 \$</b>
Arbo-Design inc.	11,50 \$

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De mandater **Entrepreneurs paysagistes Strathmore (1997) inc.** pour effectuer les travaux d'injection des frênes privés pour l'année 2017, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, laquelle percevra directement les frais de traitement des frênes auprès des citoyens, sous la supervision de la Division des parcs et des espaces verts de la Direction des travaux publics.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0079**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1174378005 relatif à une dépense en faveur de la Commission des services électriques de Montréal pour les travaux relatifs au projet Éco-campus Hubert-Reeves.

ATTENDU que le projet d'Éco-campus Hubert-Reeves est la troisième phase d'expansion du campus Saint-Laurent du Technoparc Montréal, qui comprendra 70 000 mètres carrés d'espaces de bureaux et d'ateliers répartis dans huit nouveaux bâtiments;

ATTENDU que la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) doit réaliser certains travaux afin de pouvoir desservir le site;

Proposé par le conseiller Francesco Miele

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser une dépense maximale de 1 832 980,77 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) relatifs au projet Éco-campus Hubert-Reeves - prolongement du boulevard Alfred-Nobel.
- 2.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0080**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1176879003 relatif à la liste des librairies (fournisseurs) et à l'achat de biens culturels par les bibliothèques du Vieux Saint-Laurent et du Boisé pour l'année 2017.

ATTENDU que les sommes prévues en 2017 pour l'acquisition de biens culturels sont estimées à 648 500 \$;

ATTENDU qu'il y a lieu d'approuver la liste non exhaustive des librairies et fournisseurs pour l'achat de biens culturels dédiés aux bibliothèques du Vieux Saint-Laurent et Du Boisé;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'approuver la liste des librairies (fournisseurs) pour l'achat de biens culturels par les bibliothèques du Vieux Saint-Laurent et Du Boisé pour l'année 2017;
- 2.- D'approuver une dépense de 648 500 \$;
- 3.- D'imputer la dépense conformément aux informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

---

**CA17 08 0081**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1176275002 relatif à la programmation printemps-été 2017 des activités de sports et de loisirs de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.

ATTENDU que l'agenda relatif à la programmation printemps-été 2017 sera distribué en mars 2017, et que le site Internet de l'arrondissement « Loisirs en ligne » ainsi que d'autres médias comme le Cyberbulletin, informeront également la population de la programmation de l'arrondissement;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'approuver la programmation printemps-été 2017 des activités de sports et de loisirs de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social;

2.- D'autoriser les chefs des divisions des Sports et Installations ainsi que des Loisirs, Développement social et Administration, à signer les contrats afférents.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0082**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1166685005 relatif à la participation de la Direction des travaux publics à un programme de recherche du Réseau de la transformation métallique du Québec, pour la valorisation du bois et des résidus ligneux issus de l'abattage d'arbres.

ATTENDU que l'arrondissement abat en moyenne deux cents arbres par année;

ATTENDU qu'une grande partie de cet abattage est déchetée et sert de copeau pour les aménagements paysagers ou encore pour les sentiers de parcs et de sous-bois;

ATTENDU que ces résidus non déchetables localement sont envoyés au site d'enfouissement désigné par la Ville de Montréal et qu'une réutilisation plus durablement acceptable, mais raisonnable serait une piste à explorer pour le futur;

ATTENDU que le réseau de la transformation métallique du Québec a approché l'arrondissement de Saint-Laurent pour explorer des pistes de collaboration à un programme de recherche qui vise à remplacer le carbone fossile par du carbone biologique pour réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre;

ATTENDU que pour la première phase des essais, l'arrondissement fournira une quantité de bois déjà coupé et destiné à l'enfouissement et que la poursuite de la collaboration sera réévaluée en fonction des résultats des premiers tests;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

1. D'autoriser la contribution de la Direction des travaux publics à un programme de recherche du réseau de la transformation métallique du Québec, pour la valorisation du bois et des résidus ligneux issus de l'abattage d'arbres sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Laurent;
2. D'autoriser le directeur de la Direction des travaux publics à signer l'entente s'y rattachant.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0083**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1173231001 relatif au changement de statut de la firme Saucier + Perrotte Architectes.

ATTENDU qu'en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017, Saucier + Perrotte Architectes (SPA) a conclu un contrat d'achat en vertu duquel Saucier + Perrotte Architectes inc. procède à l'acquisition de l'ensemble des actifs de SPA, incluant mais sans s'y limiter, les droits, obligations et intérêts dans les contrats passés avec l'arrondissement;

ATTENDU que le consentement de l'arrondissement est requis pour permettre de transiger dorénavant avec la firme Saucier + Perrotte Architectes inc.;

ATTENDU qu'une lettre de consentement à signer est jointe au présent sommaire décisionnel;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De prendre acte du changement de statut de la firme Saucier + Perrotte Architectes pour devenir Saucier + Perrotte Architectes inc.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0084**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1164378040 relatif à une offre à la Direction des transports du Service des infrastructures, de la voirie et des transports de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux relatifs à réfection de la chaussée, des trottoirs et des bordures sur diverses rues artérielles de l'arrondissement de Saint-Laurent pour l'année 2017.

ATTENDU que depuis décembre 2014, certaines rues locales sont devenues artérielles, se retrouvant ainsi sous la responsabilité du Service des Infrastructures, de la Voirie et du Transport (SIVT) de la Ville;

ATTENDU que l'arrondissement désire procéder, en 2017, à la réfection de diverses rues artérielles sur son territoire;

ATTENDU que l'offre de prise en charge de l'arrondissement concerne les travaux de réfection sur les trois rues artérielles suivantes : le boulevard Keller; du boulevard Toupin à la rue Cousineau, la rue Decelles; de la rue Ouimet à l'avenue Sainte-Croix et le boulevard Toupin; du boulevard Henri-Bourassa à la rue Marcel;

ATTENDU la résolution CM16 1452 du conseil municipal relativement aux offres de prises en charges provenant des arrondissements;

ATTENDU l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'offrir, en vertu de l'article 85, alinéa 2, de la Charte de la Ville de Montréal, à la Direction des transports du Service des infrastructures, de la voirie et des transports, de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux relatifs à réfection de la chaussée, des trottoirs et des bordures sur diverses rues artérielles de l'arrondissement de Saint-Laurent pour l'année 2017.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0085**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1176126001 relatif à une subvention à l'Association sportive de Saint-Laurent pour quatre tournois sportifs annuels tenus en 2017.

ATTENDU que les employés cols bleus et employés de l'arrondissement participent au tournoi intermunicipal de hockey de l'ATPA, au tournoi hockey des employés de la Ville de Montréal, au tournoi intermunicipal de balle donnée des cols bleus du Québec et au tournoi de soccer des employés de la Ville de Montréal;

ATTENDU que ces tournois sont organisés par différentes associations et que les cols bleus et employés de diverses villes et arrondissements du Québec sont appelés à y participer;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'accorder une subvention de 4 400 \$ à l'Association sportive de Saint-Laurent (employés représentant l'arrondissement) pour quatre tournois en 2017, soit deux de hockey, un de balle donnée des cols bleus du Québec et un de soccer des employés de la Ville de Montréal;
- 2.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0086**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1174103002 relatif à une contribution financière à l'organisme Centre d'initiatives pour le développement communautaire l'Unité.

ATTENDU l'appel lancé aux organismes du milieu communautaire en octobre 2016 pour offrir une programmation au Centre des adolescents du Centre des loisirs répondant aux besoins identifiés sur le territoire;

ATTENDU la proposition concertée consistant en une gestion du Centre des ados par le Centre d'initiatives communautaires l'Unité;

ATTENDU qu'afin d'assurer une pérennité des services pour les jeunes et de permettre un développement à plus long terme, une contribution financière sera octroyée chaque année, pendant trois ans, suivant une reddition de comptes ainsi qu'une convention triennale à être signée avec l'organisme;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'accorder une contribution financière de 55 000 \$ pour l'année 2017, répartie sur trois ans, à l'organisme Centre d'initiatives pour le développement communautaire l'Unité pour l'administration du Centre des ados du Centre des loisirs, pour un montant total de 165 000 \$ ;

- 2.- D'autoriser le directeur de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à signer la convention qui s'y rattache ;
- 3.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0087**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1176275001 relatif à l'accréditation de dix-huit organismes sportifs et l'octroi de subventions pour l'année 2017.

ATTENDU la *Politique de soutien et de reconnaissance des organismes de Saint-Laurent* qui précise les modalités d'accréditation des organismes ainsi que son maintien et définit les paramètres d'attribution du soutien financier, matériel et technique;

ATTENDU que dix-neuf organismes sportifs ont déposé une demande d'accréditation pour les années 2017, 2018 et 2019 et que dix-huit organismes répondent aux conditions d'admissibilités;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'accréditer les dix-huit organismes sportifs, tel qu'il appert de la liste insérée à titre de pièce jointe;
- 2.- D'octroyer à ces dix-huit organismes sportifs, une somme maximale de 212 609 \$ en subvention pour l'année 2017 à être répartie entre elles, ainsi qu'un soutien technique et matériel;
- 3.- D'autoriser la signature des conventions qui s'y rattachent;
- 4.- D'imputer la dépense conformément aux informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0088**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1176879004 relatif à un soutien financier au Musée des maîtres et artisans du Québec pour l'année 2017.

ATTENDU que le Musée des maîtres et artisans du Québec (MMAQ) est un organisme reconnu par l'arrondissement et constitue, par le fait même, un partenaire majeur en matière de culture;

ATTENDU qu'en soutenant financièrement le MMAQ, l'arrondissement contribue à faciliter l'accès à la culture et à favoriser la participation des citoyens à la vie culturelle;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- 1.- D'accorder un soutien financier de 85 000 \$ au Musée des Maîtres et Artisans du Québec pour l'année 2017;
- 2.- D'autoriser le directeur de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à signer le protocole d'entente qui s'y rattache;
- 3.- D'imputer la dépense conformément aux informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0089**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1173058002 relatif à une contribution financière non récurrente à Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) pour le programme de capture, de stérilisation et de relâche des chats errants pour l'année 2017.

ATTENDU que le programme de capture, de stérilisation et de relâche des chats errants sur le territoire s'inscrit dans les différentes initiatives de l'arrondissement en matière de gestion des animaux de compagnie depuis 2004 ;

ATTENDU que ce programme permet de réduire la surpopulation de chats errants de façon humaine, efficace et économique ;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'accorder une contribution financière non récurrente de 10 000 \$ à Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) pour le programme de capture, de stérilisation et de relâche des chats errants pour l'année 2017;
- 2.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0090**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1176121001 relatif à l'octroi d'une commandite au regroupement Le Levant pour l'organisation de l'exposition « Espérance ».

ATTENDU que l'exposition intitulée « Espérance » se tiendra au Musée des maîtres et artisans du Québec (MMAQ), situé à Saint-Laurent, du 19 avril au 30 mai 2017;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'accorder une commandite de 500 \$ au regroupement Le Levant pour l'organisation de l'exposition « Espérance » qui se tiendra au Musée des maîtres et artisans du Québec (MMAQ), situé à Saint-Laurent, du 19 avril au 30 mai 2017;
- 2.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0091**

Dépôt par la directrice d'arrondissement du rapport global sur l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement numéro RCA07-08-0012 sur la délégation de pouvoirs, et ses amendements (sommaire décisionnel 1173984001).

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De prendre acte du rapport global sur l'exercice des pouvoirs délégués entre le 1er et 31 janvier 2017, incluant les virements de crédits et les demandes de paiement, les listes des bons de commande de moins de 25 000 \$ et de 25 000 \$ et plus, et du rapport sur les paiements à Hydro-Québec au 31 janvier 2017, en vertu du règlement numéro RCA07-08-0012 sur la délégation de pouvoirs, et ses amendements.

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil prie le secrétaire de le déposer aux archives.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0092**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1170664001 relatif à la délégation des membres du conseil à divers événements.

ATTENDU que les divers événements et activités auxquels participent les membres du conseil leur permettent d'être près des citoyens et à leur écoute pour mieux répondre à leurs besoins;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser une délégation des membres du Conseil intéressés et des membres de la direction intéressés, accompagnés, le cas échéant, de représentants du milieu, à participer aux événements suivants :

- 12<sup>e</sup> édition du déjeuner-bénéfice de Transport 2000 Québec dont l'invité d'honneur est le ministre des transports du Québec, M. Laurent Lessard, le lundi 6 février 2017 au Plaza Centre-Ville-Évo à Montréal - achat de 2 billets à 175,00 \$ : Total : 350,00 \$

- 50<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre Lethbridge et Saint-Laurent souligné cette année par une programmation spéciale.  
Voyage des élus à Lethbridge du 12 au 17 juillet 2017 et accueil d'une délégation de Lethbridge à Saint-Laurent du 9 au 14 août 2017 : Total : 12 000,00 \$

2.- D'autoriser la ratification relative au remboursement des dépenses afférentes;

3.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0093**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1174547002 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'un bâtiment de services au 700, rue Beulac dans la zone S11-022 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'au point 5. d) de la séance tenue le 18 janvier 2017, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20170101);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'un bâtiment de services au 700, rue Beulac dans la zone S11-022 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté sur les plans soumis au Comité consultatif d'urbanisme, à la condition de fournir un plan d'aménagement paysager.

Les murs du bâtiment seront recouverts de béton de couleur blanche, de brique de couleur noire et de verre et un revêtement de gravier de couleur « Blanc » sera installé, ou leurs équivalents.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0094**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1174547003 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le lotissement et la construction d'une habitation unifamiliale isolée au 3340, rue des Outardes dans la zone H07-012 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'au point 5. a) de la séance tenue le 18 janvier 2017, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20161006);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le lotissement et la construction d'une habitation unifamiliale isolée au 3340, rue des Outardes dans la zone H07-012 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté sur les plans soumis au Comité consultatif d'urbanisme, aux conditions suivantes :

1. revoir la forme de la fenêtre de la lucarne sur l'élévation avant;
2. simplifier l'encadré de la lucarne de l'élévation latérale droite;
3. éviter la continuité du mur arrière jusqu'au troisième étage.

Tous les murs seront recouverts de pierre de couleur « Hacienda clair » de la compagnie Techo-Bloc et un revêtement de toit en bardeaux d'asphalte de couleur noire de la compagnie IKO, ou leurs équivalents.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0095**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1174547004 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'un bâtiment industriel au 35, rue Stinson dans la zone B18-024 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'au point 5. c) de la séance tenue le 18 janvier 2017, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20161102);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'un bâtiment industriel au 35, rue Stinson dans la zone B18-024 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté sur les plans soumis au Comité consultatif d'urbanisme.

Les murs du premier volume seront recouverts de panneaux métalliques de couleur « Blanc brillant » de la compagnie Norbec, de blocs architecturaux de couleur « Antique sterling » de la compagnie Permacon et de verre clair et, sur les murs du deuxième volume, de panneaux métalliques de couleur « Blanc brillant » de la compagnie Norbec et un revêtement de toit TPO de couleur « Blanc » de la compagnie Framsyl sera installé, ou leurs équivalents.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0096**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1174547005 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'une habitation unifamiliale isolée au 3185, rue des Outardes dans la zone H07-017 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'au point 5. e) de la séance tenue le 18 janvier 2017, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20170102);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'une habitation unifamiliale isolée au 3185, rue des Outardes dans la zone H07-017 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté sur les plans soumis au Comité consultatif d'urbanisme, à la condition d'abaisser le niveau du rez-de-chaussée à un maximum de 6 marches du niveau moyen de la rue.

Les murs seront recouverts de pierre de couleur « Gris acier » de la compagnie Arriscraft à l'avant et de brique de couleur « Gris mystique » de la compagnie Arriscraft sur les murs latéraux et arrière, et un revêtement de toit en bardeaux d'asphalte de couleur « Bois flottant » de la compagnie BP sera installé, ou leurs équivalents.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0097**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1174547006 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'enseignes pour l'établissement situé au 645, boulevard Décarie dans la zone C16-033 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'au point 7. n) de la séance tenue le 12 octobre 2016, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20161009);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'enseignes pour l'établissement situé au 645, boulevard Décarie dans la zone C16-033 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté dans la nouvelle proposition déposée le 25 janvier 2017.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0098**

Le règlement numéro RCA08-08-0001-97 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage est soumis au Conseil d'arrondissement (sommaire décisionnel numéro 1167154001).

ATTENDU qu'à la séance ordinaire du Conseil d'arrondissement tenue le 10 janvier 2017, la conseillère Michèle D. Biron a donné avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il serait proposé un règlement modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage (CA17 080039);

ATTENDU que les dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ont été respectées;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen,

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter tel que soumis le règlement numéro RCA08-08-0001-97 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0099**

Soumis second projet de règlement numéro RCA08-08-0001-98 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage (sommaire décisionnel numéro 1164152023).

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter tel que soumis le second projet de règlement numéro RCA08-08-0001-98 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0100**

Soumis second projet de règlement numéro RCA08-08-0001-99 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage (sommaire décisionnel numéro 1164152024).

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter tel que soumis le second projet de règlement numéro RCA08-08-0001-99 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0101**

La conseillère Michèle D. Biron donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera proposé le règlement numéro RCA08-08-0001-99 (1164154024) en vue de modifier le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage, visant à modifier des dispositions afin de prévoir la gestion des ordures ménagères.

---

**CA17 08 0102**

Soumis premier projet de règlement numéro RCA08-08-0001-100 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage (sommaire décisionnel numéro 1177153001).

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'adopter tel que soumis le premier projet de règlement numéro RCA08-08-0001-100 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.
- 2.- De soumettre, conformément à la loi, le premier projet de règlement à une consultation publique le 27 février 2017, à 19 h, à la Salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, au cours de laquelle le maire ou un autre membre du Conseil qu'il désignera expliquera l'objet et les conséquences de son adoption.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0103**

Le conseiller Francesco Miele donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera proposé un règlement en vue de modifier le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage, afin d'autoriser spécifiquement les usages d'enseignement numéro 2241-01 à 2241-05 dans les zones S12-070, S12-086, S13-022, S13-029, S15-007, S15-029, S15-050, S15-126, S16-027 et S17-008.

---

**CA17 08 0104**

Le règlement numéro 878-42 modifiant le règlement numéro 878 sur la sécurité routière est soumis au Conseil d'arrondissement (sommaire décisionnel numéro 1163058023).

ATTENDU qu'à la séance ordinaire du Conseil d'arrondissement tenue le 10 janvier 2017, le conseiller Aref Salem a donné avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il serait proposé un règlement numéro 878-42 modifiant le règlement numéro 878 sur la sécurité routière (CA17 080045);

ATTENDU que les dispositions prévues au 2<sup>ème</sup> paragraphe de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été respectées;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter tel que soumis le règlement numéro 878-42 modifiant le règlement numéro 878 sur la sécurité routière.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0105**

Le règlement numéro RCA09-08-2-3 modifiant le règlement numéro RCA09-08-2 sur la propreté est soumis au Conseil d'arrondissement (sommaire décisionnel numéro 1173058001).

ATTENDU qu'à la séance ordinaire du Conseil d'arrondissement tenue le 4 octobre 2016, la conseillère Michèle D. Biron a donné avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il serait proposé un règlement numéro RCA09-08-2-3 modifiant le règlement numéro RCA09-08-2 sur la propreté (CA16 080592);

ATTENDU que les dispositions prévues au 2<sup>ème</sup> paragraphe de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été respectées;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter tel que soumis le règlement numéro RCA09-08-2-3 modifiant le règlement numéro RCA09-08-2 sur la propreté et abroger le règlement numéro RCA10-08-7 sur les services de collecte et ses amendements.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0106**

Le conseiller Aref Salem donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera proposé le règlement numéro RCA17-08-4-1 modifiant le règlement numéro RCA17-08-4 sur les Sociétés de développement commercial.

---

**CA17 08 0107**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1173950003 relatif à la nomination d'un superviseur installations - sports et loisirs à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.

ATTENDU les règles de dotation de la Ville de Montréal et le processus suivi pour le comblement du poste de superviseur d'installations - sports et loisirs à la Division des loisirs et du développement social de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De nommer Francis Paquette au poste de superviseur installations - sports et loisirs à la Division des loisirs et du développement social de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (304726-07103 - poste 70569 (SBA 292885), à compter du 11 février 2017.

Les conditions de travail sont celles prévues au cahier des Conditions et avantages des cadres administratifs de la Ville de Montréal ainsi qu'à la Politique de rémunération des cadres.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0108**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1173950002 relatif à la nomination permanente de quatre bibliothécaires à la Section des bibliothèques de la Division des bibliothèques et de la culture, de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

ATTENDU les règles de dotation de la Ville et le processus suivi;

ATTENDU l'existence d'une liste de candidats qualifiés pour cet emploi (emploi 763830), les postes reviennent de droit aux personnes suivantes :

Poste 70559 - SBA 292790 : Caroline Rousseau Simard (matricule 100094747). Madame Rousseau Simard travaille à Saint-Laurent depuis juillet 2013 comme bibliothécaire auxiliaire.

Poste 70560 - SBA 292791 : Diogo De Souza Sarmento (matricule 100083755). Monsieur Sarmento travaille à Saint-Laurent depuis avril 2013 comme bibliothécaire auxiliaire.

Poste 70561 - SBA 292792 : Lucie Wei Si Xie (matricule 100064288). Madame Xie travaille à Saint-Laurent depuis janvier 2016 comme bibliothécaire auxiliaire.

Poste 70562 - SBA 292794 : David Arias (matricule 100028991). Monsieur Arias travaille à Saint-Laurent depuis juin 2013 comme bibliothécaire auxiliaire.

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De nommer en permanence Caroline Rousseau Simard, Diogo De Souza Sarmento, Lucie Wei Si Xie et David Arias aux postes de bibliothécaires à la Division des bibliothèques et de la culture de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social et ce, à compter du 11 février 2017, aux salaires et conditions de travail prévus à la convention collective du syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0109**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1173950001 relatif à la titularisation de deux employés cols bleus à la Division des actifs immobiliers et de l'éclairage des rues, Section entretien des bâtiments et conciergerie de la Direction des travaux publics.

ATTENDU qu'il y a lieu de titulariser deux employés cols bleus afin de maintenir le plancher d'emplois prévu à la convention collective du Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De titulariser deux employés cols bleus à la Division des actifs immobiliers et de l'éclairage des rues, Section entretien des bâtiments et conciergerie de la Direction des travaux publics, à savoir :

- monsieur Richard Jasmin (100120652), à la fonction de menuisier d'installations à la Division des actifs immobiliers et de l'éclairage des rues, Section entretien des bâtiments et conciergerie, à compter du 11 février 2017 (41437 code d'emploi 607880 - Centre d'opération 304741);
- monsieur Mickael Lanthier (100052846), à la fonction d'ouvrier général de métiers à la Division des actifs immobiliers et de l'éclairage des rues, Section entretien des bâtiments et conciergerie, à compter du 11 février 2017 (40899 code d'emploi 606910 - Centre d'opération 304741).

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0110**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1163950035 relatif à la création d'une banque d'heures dans l'emploi d'opérateur d'appareils motorisés A (540C) à la Division de la voirie de la Direction des travaux publics.

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la création d'une banque d'heures totale de 3744 heures (deux employés cols bleus à plein temps - un sur semaine et un sur fin de semaine) dans le cadre de l'application de la lettre d'entente sur le colmatage mécanisé des nids-de-poule (projet pilote);

ATTENDU que des activités d'entretien et d'exploitation nécessitent un ajout de ressources humaines à la structure existante;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De créer une banque d'heures totale de 3744 heures (équivalent à deux employés cols bleus à plein temps - un sur semaine et un sur fin de semaine) dans la fonction « opérateur d'appareils motorisés A (540C) » à la Division de la voirie de la Direction des travaux, dans le cadre de l'application de la lettre d'entente sur le colmatage mécanisé des nids-de-poule (projet pilote).

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0111**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1173984002 relatif à la nomination d'un maire suppléant d'arrondissement pour la période du 6 mars au 5 juillet 2017.

ATTENDU l'article 14 du règlement numéro RCA02-08-2001 sur les séances du conseil d'arrondissement et les règles de procédures applicables, tel que modifié par le règlement numéro RCA03-08-0003 ;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De nommer la conseillère Michèle D. Biron à titre de maire suppléant pour la période du 6 mars au 5 juillet 2017.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0112**

Dépôt du rapport bimestriel pour les mois de novembre et décembre 2016 du poste de quartier 7 du Service de police de la Ville de Montréal.

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil prie le secrétaire de le déposer aux archives.

---

**CA17 08 0113**

Le bilan annuel 2016 sur l'application du règlement relatif aux pesticides de l'arrondissement de Saint-Laurent est déposé conformément à l'ordonnance visant à rendre applicable le règlement sur l'utilisation des pesticides sur le territoire de l'arrondissement.

Le chef de la Division de l'environnement et de la protection du territoire de la Direction des travaux publics est autorisé à permettre l'utilisation des pesticides dans tous les cas d'urgence et de danger pour la santé humaine (sommaire décisionnel 1174378002).

Après avoir pris connaissance des autorisations émises, le Conseil prie le secrétaire d'en transmettre copie au Conseil municipal et de le déposer aux archives.

---

**CA17 08 0114**

ATTENDU qu'un champignon dévastateur connu sous le nom de « mэрule pleureuse » est de plus en plus répandu au Québec, causant des dommages irrémédiables aux structures de bois des bâtiments ;

ATTENDU que des mesures doivent être prises pour contrer la propagation de cet envahisseur vorace ;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De demander au Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques d'évaluer le risque associé à la mэрule pleureuse et d'informer les municipalités sur les moyens à prendre pour contrer cet envahisseur.

ADOPTÉ.

---

**CA17 08 0115**

Le certificat du secrétaire du Conseil d'arrondissement relatif à la tenue d'un registre sur le règlement numéro RCA17-08-3 autorisant un emprunt de 4 950 000 \$ pour le financement du programme de protection des bâtiments publics est déposé conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.

Après avoir pris connaissance du certificat, le Conseil prie le secrétaire de le déposer aux archives.

---

**CA17 08 0116**

**La période des affaires nouvelles pour les membres du Conseil débute à 21 h 36**

Les dossiers suivants sont soumis à la présente séance :

- Le conseiller Aref Salem traite des sujets suivants :
  - du 20 au 12 février 2017 a lieu la 24<sup>e</sup> édition de la Féerie d'hiver au parc Cousineau;
  - la semaine du 13 février est la dernière semaine pour la collecte de sapins;
  - le 13 février il y aura dévoilement de la nouvelle place publique qui est un legs du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, 375 portraits y seront exposés. Le 15 février est la date limite pour le dépôt du formulaire pour les portraits.
  - à surveiller, les activités et les camps offerts pendant la semaine de relâche.
- Le conseiller Francesco Miele offre ses sympathies à la communauté musulmane et précise que les autres lieux de culte méritent une attention pour la sécurité des citoyens et que l'arrondissement de Saint-Laurent forme une seule communauté.
- Le conseiller Aref Salem souligne le noyau de solidarité envers les musulmans et précise que c'est un bel exemple du « vivre ensemble ».
- Le maire Alan DeSousa mentionne que la fête de la St-Valentin est une fête de partage et d'amour.

---

**CA17 08 0117**

Deuxième période de questions du public

Les personnes dont les noms suivent ont posé des questions :

Monsieur Alfredo Dan Tarrabuta, 1140, rue Crevier :

- Remarque que la Maison Robert-Bélanger se dégrade et il se demande si les coûts d'acquisition et de restauration en valent la peine. De plus, il questionne sur la vision d'occupation de cette maison.

Réponse (Alan DeSousa) : on laisse ça au nouveau Conseil qui sera élu en 2017.

Monsieur Daniel Lalonde, 1395, rue Champigny :

- Mentionne qu'il est toujours dans l'attente d'un retour d'appel concernant le déneigement;
- Demande si le Conseil a autorisé une parade sur son territoire?
- Invite la Ville à être diligente, il voit des véhicules circuler mais qui ne donnent aucun service. La situation chez lui n'est pas réglée.
- Demande si l'arrondissement a une station permanente qui mesure le bruit sur son territoire ?

Réponse (Alan DeSousa) : oui, il y en a à 2 endroits différents.

- S'informe si ces données sont disponibles au public.

Réponse (Alan DeSousa) : non.

- Demande si des actions civiles (mise en demeure) ont eu un effet pour provoquer le départ de Stéphane Dion?

---

**CA17 08 0118**

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 21 h 53.

ADOPTÉ.

---

Maire

---

Secrétaire

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 14 mars 2017.

---